



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de LUBIN (Georges), « Note sur les domiciles parisiens de George Sand pendant la période 1851-1852 », *Correspondance*, Tome X, *Janvier 1851 – mars 1852*, SAND (George), p. 837-838

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08458-7.p.0857](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08458-7.p.0857)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2013. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTE
SUR LES DOMICILES PARISIENS
DE GEORGE SAND
PENDANT LA PÉRIODE
1851-1852

1851-1852 — 3, rue Racine.

George Sand n'a toujours pas de domicile attiré à Paris lorsqu'elle vient, en coup de vent, assister à une représentation de *Claudie* au milieu de janvier 1851. Elle campe au 3, rue Racine, chez Manceau, qui va loger ailleurs (cf. lettre n° 4751). Il occupe au 4^e étage à gauche un appartement lambrissé qui porte le n° 11, et se compose de : sur la rue, un atelier, une petite pièce aussi à l'usage d'atelier; sur la cour, une pièce à feu, cuisine et lieux d'aisances, couloir au milieu. Le loyer est de 500 f.

La maison, qui existe encore, est en moellons et a sept croisées de face sur la rue. Le propriétaire d'alors : un rentier, Dominique Auguste Chardon, qui habite lui-même la maison, où son fils, imprimeur en taille-douce, a également un appartement (et probablement son atelier dans la cour, couverte).

Sur le cadastre de 1852, le nom du locataire est orthographié « Mansot, artiste-graveur ».

Lorsque G. S. revient en mai 1851, elle se loge dans les mêmes conditions, mais c'est très probablement alors qu'elle retient l'appartement n° 7, au second étage à gauche, où nous la verrons s'installer en novembre (cf. lettre n° 5127).

Ce logement comporte, sur la rue, une pièce à feu, sur la cour petite salle à manger avec poêle, cuisine et lieux d'aisances, couloir au milieu. Le loyer était de 400 f. au début, il sera porté plus tard à 500 f. On voit que c'était une installation modeste et plutôt exigüe; on devine ce qu'en pensait Maurice, en lisant ces mots de sa mère : « Nous y serons très

bien tous les deux, quoi que tu en dises. » (lettre n° 5127). G. S. monte d'ailleurs souvent deux étages pour aller travailler chez Manceau, et cette combinaison lui permet d'échapper aux visites importunes. Elle sera fidèle pendant près de treize ans à cet immeuble, où nous la verrons, en 1861, prendre un autre appartement. Ces renseignements sont tirés des Archives de la Seine (DQ 18-316).